

Bassins de rétention : Un re

L'Agglo d'Agen a le projet de créer trois bassins à Aubiac, Roquefort, et Estillac, après les inondations de 2008. Un projet « hors d'âge » pour la Sepanlog, qui s'attire les foudres des maires

Elodie Vigulier
e.vigulier@sudouest.fr

En 2008, d'importantes crues ont marqué les esprits des Roquefortais et des habitants d'Estillac. Une centaine de maisons ont été inondées, après le débordement des ruisseaux du Labourdasse et du Ministre. Un peu plus loin, sur la commune d'Aubiac, qui a également souffert de ces inondations, c'est vers le cours d'eau du Samazan que les attentions se tournent.

L'Agglo d'Agen, via le Papi Brullhois, pour éviter que ce scénario ne se reproduise, planché sur la création de trois ouvrages de rétention des eaux de crues depuis maintenant quinze ans : un premier de 29 400 m³ sur le site de Pitot pour le Ministre, à cheval sur les communes d'Aubiac et de Moirax ; un deuxième de 140 000 m³ sur le site de Vidounet pour le Labourdasse, à cheval sur les communes de Roquefort et Estillac ; et un troisième sur le ruisseau du Samazan de 50 200 m³, à Aubiac.

Un projet « hors d'âge »

L'enquête publique lancée par la Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) s'est terminée le 15 janvier 2023. Depuis, deux arrêtés préfectoraux ont été publiés, validant la Déclaration d'utilité publique. Deux arrêtés contestés par la Sepanlog, qui a déposé un recours auprès du tribunal administratif de Bordeaux. « Les trois bassins prévus n'apporteront pas d'amélioration significative en cas de grosse crue, mais leur réalisation provoquera de graves destructions d'habitats pour la faune et la flore », avancent de concert Alain Zanardo et Pierre Salane, de la Sepanlog, qui regrettent le choix d'implantation



En 2008, six communes de l'Agenais avaient été touchées par d'importantes inondations. C'est la ville de Roquefort qui avait subi le plus de dégâts, avec des maisons ravagées par des torrents de boue. ARCHIVES JULIEN LESTAGE / SUD OUEST



Selon la Sepanlog, la création de ces bassins va détruire plusieurs zones humides. « V

de ces bassins « en pleines zones humides ».

L'association environnementaliste, accompagnée d'administrés roquefortais, a planché sur des projets alternatifs. « Les 25 lacs et les zones humides du

secteur doivent pouvoir écreter une partie de la masse d'eau, en cas de fortes pluies. Il faut aménager différemment. Reméandrer les ruisseaux, surélever certains chemins », soulignent les membres de l'association qui

invitent à travailler les sols agricoles situés à proximité « à l'horizontale », et non à la verticale. « Nous souhaitons discuter, échanger avec les agriculteurs. Car cette terre argilo-calcaire peut absorber jusqu'à 4 500 m³

ntion : un re cours déposé

2,3 MILLIONS D'EUROS

Pour la construction de ces trois ouvrages, l'événement centennal a été retenu. Dans ce cadre, l'Agglo a pour projet de réaliser des digues transversales aux cours d'eau, afin de retenir temporairement les eaux de crues et limiter les inondations en aval. Pour le Labourdasse, la zone protégée concerne 70 habitations, soit 165 personnes. Pour le Ministre, 22 habitations soit 65 personnes et deux bâtiments industriels. Selon l'Agglo d'Agen, le montant total de l'opération s'élève à 2 264 000 euros hors taxe.

On s'est également battu car nous avons dû refaire deux fois cette étude, afin qu'elle soit conforme à toutes les attentes, dont les attentes environnementales.

S'opposer à la création de ces trois bassins est, pour le maire d'Estillac, « monstrueux de bêtise ». « Car les habitants vivent dans la crainte permanente d'une nouvelle catastrophe. Il n'y a pas eu que 2008... Des dégâts liés aux inondations sont également intervenus en 2013, 2016, 2020... En tout, cinq événements ont eu lieu, dont deux à deux mois d'intervalle en 2020. » L'économie aussi en a pâti, avec des entreprises de l'Agropole touchées. « Ce recours déposé par la Sepanlog va à nouveau re-

d'eau à l'hectare par an. Là, pour l'instant, plus rien ne pénètre. Il n'y a plus d'humus dans le sol. C'est comme si l'eau tombait sur une toile cirée. » Replanter des haies, des essences d'arbres, figure également dans leur programme.

Soit des solutions « durables, fondées sur la nature », face à un projet qu'ils estiment désuet. « Il faut une nouvelle étude. Tout n'a pas été examiné », souligne Alain Zanardo, par ailleurs ancien maire (EELV) de Roquefort. « C'est un projet hors d'âge. Les réalités de 2008 ne sont pas celles de 2023. »

« Très en colère »

De quoi faire sortir de leurs gonds les maires des communes concernées. Jean-Marc Gilly se dit notamment « très fâché et très en colère » contre cette position. « Cela fait quinze ans que l'on est sur ce projet. Cela a pris du temps car il y a eu des élections, et personne n'a eu le courage politique d'exproprier les propriétaires de foncier agricole. Pourtant, nous avons tout fait pour négocier à l'amiable, avec de solides compensations.

« S'opposer à la création de ces trois bassins est monstrueux de bêtise »

tarder le projet. Alors que nous venions enfin d'obtenir une DUP (Déclaration d'utilité publique, NDLR)... Que va-t-on expliquer aux habitants concernés ? Ils ne nous croient plus. Et dire que cela émane d'un ancien élu roquefortais... »

Paul Vo Van, conseiller départemental du secteur, par ailleurs membre du Schéma d'aménagement de la gestion des eaux (Sage), a poussé pour que ce projet soit réalisé. Cependant, selon lui, il est « illusoire » de penser que seuls ces trois bassins vont résoudre le problème. « D'autres pistes, complémentaires, doivent être explorées. À commencer par celles exposées par la Sepanlog. »



nt été touchées par d'importantes inondations. plus de dégâts, avec des maisons ravagées

SUD OUEST



sins va détruire plusieurs zones humides. E.V.

divent pouvoir écrêter e de la masse d'eau, en tes pluies. Il faut amén- fèrement. Reméan- sisseaux, surélever cer- mins », soulignent les e de l'association qui

invitent à travailler les sols agri- coles situés à proximité » à l'ho- rizontale », et non à la verticale. « Nous souhaitons discuter, échanger avec les agriculteurs. Car cette terre argilo-calcaire peut absorber jusqu'à 4 500 m³